



**Conseil national  
de l'information statistique**

Paris, le 29 mai 2012 n°84 /D030

## **AVIS D'OPPORTUNITÉ**

### **Enquête SHARE (Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe), vague 5**

*Type d'opportunité : prolongation d'enquête existante (panel).*

*Périodicité : biennale.*

*Demandeur : laboratoire d'Economie et de Gestion des organisations de santé (LEGOS) - Université Paris Dauphine.*

Au cours de sa réunion du 3 mai 2012, la commission Démographie et questions sociales a examiné le projet d'enquête SHARE (*Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe*), vague 5.

Le projet SHARE a pour objectif de mieux analyser les problèmes économiques et sociaux liés au vieillissement de la population en Europe. Pour la première fois sur le continent, une enquête a eu pour ambition de constituer une base de données individuelles sur une cohorte de personnes âgées interrogées tous les deux ans qui s'articule autour des trois grands thèmes principaux suivants :

- Santé : santé physique (incluant tests *in situ*), santé mentale, comportements à risque, pathologies, soins, activité physique, questionnaire fin de vie, etc. ;

- Economie : revenus, consommation, dépenses de santé, assurance santé, logement, épargne, actifs, pensions, transferts publics, etc. ;

- Social/Famille : démographie du ménage, éducation, relations intergénérationnelles, relations sociales, transferts, participation associative, etc.

L'originalité du projet est de mettre à la disposition des organismes d'études et de recherches européens une base de données multidisciplinaire, longitudinale, internationale harmonisée, offrant des informations scientifiques fiables au niveau individuel sur les interactions complexes entre facteurs sociaux, économiques et de santé à l'œuvre dans le contexte d'augmentation généralisée de l'espérance de vie.

Depuis l'origine, SHARE est « une enquête de chercheurs pour la recherche » permettant des comparaisons internationales et utilisée dans des domaines les plus variés (médecine, santé publique, épidémiologie, psychologie, sociologie, démographie, économie et statistique).. Le questionnaire, commun à tous les pays, est rédigé par un comité du questionnaire sur proposition d'un conseil scientifique international, de sorte que les thèmes de recherches les plus innovants sont pris en compte à chaque nouvelle vague, tout en assurant une qualité optimale de recueil de l'information.

Le questionnaire a fait l'objet de quelques innovations par rapport à celui de la vague précédente : enrichissement du questionnement sur la santé contrebalancé par des allègements de la partie auto-

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

administrée, changement de test physique, adjonction d'un petit module « enfance » (pour les non répondants à l'historique de vie SHARELIFE) ou « exclusion sociale » (pour les autres) mais suppression de la partie « réseau social » et abandon de questions trop subjectives ou imprécises.

En France, le projet est porté par le Laboratoire d'Économie et de Gestion des Organisations de Santé (Legos) de l'université Paris Dauphine et soutenu notamment par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee). Il est doté d'un consortium scientifique d'utilisateurs, composé de huit institutions, et de deux instances de gouvernance (comité de pilotage et comité scientifique). La Commission Européenne participe, au seul titre des travaux de coordination internationale, au financement de SHARE, devenu depuis 2011 un ERIC (*European Research Infrastructure Consortium*) auquel devrait bientôt se joindre la France.

L'enquête SHARE porte sur les individus de 50 ans ou plus résidant en France métropolitaine, y compris au sein des institutions (individus éligibles). Au sein des ménages dont un membre est éligible sont interrogés au maximum deux individus : un éligible (tiré au hasard s'il y en a plusieurs) et son conjoint éventuel quel que soit son âge. SHARE réinterroge les individus éligibles des ménages ayant répondu à au moins une des vagues précédentes, y compris, dans toute la mesure du possible, ceux qui ont déménagé ou sont entrés en institution (en restant en France métropolitaine). En cas de décès d'un répondant, il est demandé à un proche de ce dernier de répondre à un entretien de fin de vie. Le panel est renouvelé régulièrement par un échantillon d'« entrants » pour maintenir environ 6000 individus répondants et rester représentatif de la population cible.

La collecte se déroulera à partir de la fin 2012 et jusqu'à juillet 2013. Elle s'effectue par entretien en face à face sous questionnaire informatisé CAPI et questionnaire papier auto-administré. L'utilisation d'autre personne (« proxy ») pour répondre à la place du répondant est autorisée en présence de ce dernier. L'enquête est calibrée pour que le temps de passation ne dépasse pas 1 heure en moyenne.

Les résultats sont mis à disposition du plus large public sous les conditions légales et de confidentialité propres à chaque pays. En France leur diffusion dans les sphères non académiques est envisagée à partir de décembre 2013 à travers la publication régulière de notes de synthèse, articles de revue et communications lors de colloques, et la mise à disposition de fichiers détail anonymisés tout public ou destinés au public spécifique des chercheurs (via le centre dédié Quételet) ou des collectivités.

Les données centralisées sont mises à disposition des organismes d'études et de recherche européens ainsi que des institutions. Un accès rapide et gratuit (après signature d'un engagement de bonne conduite) est offert à l'ensemble de la communauté scientifique mondiale via le CentERdata, [www.share-project.org](http://www.share-project.org).

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête y compris concernant les vagues suivantes se déroulant dans la limite de sa durée de validité.

L'opportunité est accordée pour cinq années à compter de l'année suivant celle de délivrance de l'avis d'opportunité.